



Extrait de délibération du Conseil Communautaire du mercredi 21 février 2024

Convocation le 15 février 2024

Rapport d'Orientations Budgétaires 2024

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-et-un février à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la **Communauté Bray-Eawy** s'est réuni à la salle municipale de la Crique, sous la présidence de Monsieur Nicolas BERTRAND.

Commune	Nom	Prénom		Présent	Exc./Abs.	Pouvoir
ARDOUVAL	GOMES	Laurent	T		X	
	GRUBER	Jean	S		X	
AUVILLIERS	VAN DAMME	Eric	T	X		
	LEGOIS	Anny	S			
BELLENCOMBRE	PREVOST	Thierry	T		Excusé	Pouvoir à M. VACHER
	LEROY	Sophie	S			
BOSC-BERENGER	MICHAUT	Nathalie	T		Excusée	
	BOSVAL	Aurélien	S	X		
BOSC-MESNIL	BATTEMENT	François	T	X		
	LOUART	Alain	S			
BOUELLES	COBERT	Gilles	T		Excusé	
	TRESO	François	S	X		
BRADIANCOURT	ROUSSELIN	Romain	T	X		
	GAUTIER	Alain	S			
BULLY	COSSARD	Christian	T	X		
	PAVIOT	Valérie	T			
CALLENGEVILLE	PELTIER	Philippe	T		Excusé	
	JACQUET	Pierre	S	X		
CRITOT	LHERMITTE	Isabelle	T	X		
	DROUET	Béatrice	S			
ESCLAVELLES	GUEVILLE	Denis	T	X		
	CLÉMENT	Jean-Marc	S			
FESQUES	LUCAS	Guy	T	X		
	BERTHE	Maurice	S			
FLAMETS-FRETILS	ASSEGOND	Eric	T		Excusé	
	BEUVIN	Alice	S		X	
FONTAINE-EN-BRAY	NAMMOUR	Fouad	T	X		
	DEBEAUVAIS	Benoît	S			
FRESLES	LEVEQUE	Patrick	T	X		
	LEVON	Sylvain	S			
GRAVAL	BOURGUIGNON	Xavier	T	X		
	GRANDSIRE	Marie-Laure	S			
LA CRIQUE	VACHER	Jacques	T	X		P
	COQUATRIX	Christophe	S			
LES GRANDES-VENTES	BERTRAND	Nicolas	T	X		P
	PREVOST	Edwige	T	X		
	HOUSARD	Serge	T	X		
	HENRY	Séverine	T		Excusée	Pouvoir à M. Bertrand
LES VENTES-SAINT-REMY	DECLERCQ	Sébastien	T	X		
	ELIOT	Vincent	S			
LUCY	VIEUXBLED	Christophe	T		Excusé	
	GROGNIER	Florence	S		X	
MASSY	DUCLOS	Didier	T	X		
	CANU	Nicolas	S			
MATHONVILLE	PONTY	Jean-Jacques	T	X		
	RICO	Sandrine	S			

MAUCOMBLE	BACHELOT	Léon	T	X		
	LEFRANÇOIS	Nathalie	S			
MENONVAL	DEHEDIN	Michel	T	X		
	BONNET DE VALLEVILLE	Gérard	S			
MESNIERES EN BRAY	MINEL	Dany	T	X		
	CAUVET	Brigitte	T	X		
MESNIL-FOLLEMPRISE	BATTEMENT	Eric	T	X		
	SECRET	François	S			
MONTEROLIER	HUNKELER	Hervé	T		X	
	PIERRE	Joël	S		X	
MORTEMER	VAN HULLE	Daniel	T	X		
	LEFEBVRE	Hervé	S			
NESLE-HODENG	CANAC	Amélie	T	X		
	CASEZ	Céline	S			
NEUFBOSC	PAYEN	Edwige	T	X		
	LEHOUX	Nicolas	S			
NEUFCHATEL-EN-BRAY	LEFRANÇOIS	Xavier	T	X		P
	DUVIVIER	Nathalie	T		X	
	DUVAL	Bernard	T	X		P
	LE JUEZ	Raymonde	T	X		
	TROUDE	Michel	T	X		P
	DUPUIS	Arlette	T			Excusée Pouvoir à M. LEFRANCOIS
	CLAEYS	Dominique	T			Excusé Pouvoir à M.DUVAL
	VARLET	Danielle	T			Excusée Pouvoir à M. TROUDE
	CAUCHETIEZ	Patrice	T			Excusé
	DUNET	Alexandra	T	X		
NEUVILLE-FERRIERES	LACAILLE	Joël	T			Excusé
	GUERARD	Hervé	T	X		
POMMEREVAL	CRISTIEN	Catherine	S			
	TOURNEUR	Sophie	T	X		
QUIEVRECOURT	DECORDE	Thierry	S			
	CHEMIN	Philippe	T	X		
ROCQUEMONT	FERMENT	Chantal	S			
	LEFEBVRE	Christian	T			X
ROSAY	GAUTHIER	Jean-Pierre	T			X
	LAURENCE	Joëlle	T	X		
SAINT GERMAIN SUR EAULNE	LIBERGE	Sébastien	S			
	CREVEL	Yves	T			Excusé
SAINT MARTIN L'HORTIER	VERHAEGEN	Caroline	S	X		
	BEAUVAL	Manuel	T	X		
SAINT MARTIN OSMONVILLE	LEROUX	Franck	S			
	HAIMONET	Carole	T	X		
SAINT SAIRE	CHEVAL	Serge	T	X		
	DUVAL	Maryse	T	X		
SAINTE BEUVE EN RIVIERE	LAHAYE	Michel	S			
	BRUCHET	Bernard	T	X		
SAINTE GENEVIEVE EN BRAY	LEFEBVRE	Pascal	S			
	GRESSIER	Robert	T	X		
SAINT-HELLIER	BOTTIN	Anthony	S			
	LUCAS	Alain	T	X		
SAINT-SAËNS	BAUDRY	Françine	S			
	HUNKELER	Karine	T	X		P
SAINT-SAËNS	FRELAUT	Gilles	T			Excusé Pouvoir à Mme HUNKELER
	ÉLIE	Mireille	T	X		
	TACCONI	Pascal	T			X
	CATEL	Sabrina	T			X
	HUCHER	Jacky	T			X
SOMMERY	BAILLEUL	Frédéric	T			X
	CRETON	Marie-France	S			X
VATIERVILLE	BENARD	Daniel	T	X		
	HEUDE	Michéline	S			

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 68

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : 48

DÉLÉGUÉS VOTANTS : 54

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRE) ;

Vu l'arrêté préfectoral du 09 août 2022 modifiant l'arrêté du 25 novembre 2016 portant création de la Communauté de Communes de Bray-Eawy ;

Vu les statuts de la Communauté Bray-Eawy approuvés par délibération n°2022-D42 du 6 avril 2022 ;

Vu le Rapport d'Orientations Budgétaires proposé figurant dans le dossier joint en annexe ;

Vu l'avis de la commission des Finances en date du 12 février 2024 ;

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire en date du 12 février 2024 ;

Considérant

Que le budget de la Communauté de Communes Bray-Eawy est une étape essentielle, car il traduit en termes monétaires les orientations politiques dans un cadre réglementaire donné.

Que l'article L.2312-1 du C.G.C.T. impose aux EPCI, comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus, d'organiser dans les deux mois précédant l'examen du budget, un Débat d'Orientations Budgétaires.

Qu'il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Où l'exposé de Monsieur le Président et de M. le Vice-Président aux Finances, sur les principaux choix budgétaires de l'exercice 2024,

Où les explications fournies,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : De prendre acte de la présentation d'un Rapport sur les Orientations Budgétaires 2024 de la Communauté de Communes Bray-Eawy.

Article 2 : De prendre acte de la tenue du Débat relatif au Rapport sur les Orientations Budgétaires 2024 de la Communauté de Communes Bray-Eawy.

Ainsi fait et délibéré en séance

Les jours, mois et an susdits

*Pour copie certifiée conforme
Le Président Nicolas BERLAND.*



Envoyé en préfecture le 27/02/2024

Reçu en préfecture le 27/02/2024

Publié le 22/02/2024



ID : 076-200070068-20240221-2024D01-DE